Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 3 (1990)

Rubrik: Paléographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PALEOGRAPHIE

Loyse fille du Sieur Daniel Varidel et de Ma
rie Bettex Jugaux de Combremont Le Grand a
esté pntée (présentée) au S. (saint) Bape (baptême, par N. (noble)
et V. (vertueux) Seigr. (seigneur) dudit
Combremont Beat Jacob Mestral, Isaac Mestral
Jean Jacob Schellenberg de Zurich, N. (nobles) et V. (vertueuses)
Loyse Derothée D'Estavay Dame du dit Combre
mont Le Grand, Loyse Varidel femme de Si
mon Bonet bourgeois d'Yverdon, Anne Su
sanne fille du mesme et de La mesme par
Noble & Sçavant Balthazard d'Arnex, Simon
Bonet, Dame Catherine Bettex, Susanne Ja
queline Ballif Le 22 Aoust 1680 ./. 4

Beat. Jacob françois fils du Sr. (sieur) Jean De crevel Justicier de Combremont Le Grand & d'Anne Marie Cuargnier Jugaux a esté pnté (présenté) au S. (saint) Bape (baptême) par Beat Jacob Ballif françois Cuarnier, Marie Gilliand, - Anne Rey Le 29e. Aoust 1680 ./.

Pierre françois fils de françois Gilliand et d'Anne de pierre iugaux de Combremont Le Grand a esté pnté (présenté) au S. (saint) Bape (baptême) par Pierre Pidoux de Villard Le Conte, françois Mo nerat, Jeane femme d'Humbert Monerat Marguerite Berchier Le 5 Septembre 1680 ./.

ACV, Eb 29/2, Registre des baptêmes de Combremont-le-Grand, août 1680.

Les abréviations et titres utilisés le sont couramment à cette époque. "Noble et vertueux" s'adresse à un aristocrate. Dans le premier cas, "Dame" est un titre de noblesse féminin de "seigneur". Dans le second cas, c'est un qualificatif (Dame Catherine Bettex). A ce propos, voir l'article de Raoul Campiche, repris dans le <u>Bulletin généalogique vaudois I</u> 1988, pp. 28-29. "Les titres sous l'Ancien régime".

Jugaux est synonyme de conjoints, époux ou épouse.

Le justicier est membre d'une cour de justice, à la fois juré et juge.

agre fille du Sieur Daniel Vari e au S. Bate par N. J. Stryts Beat Jarob Migh Grand, Xoyse Elaxidel mon Bonet bourgeoid dymer Summe fille du mesme et de la Noble & Scauani Bullagued d'Il enco, Simon Bonet, Dame Catgaine Bettop Sulanne Jo queline Atallif Ic 22 Moust 2680 Grat Jacob françois file du la Scan crenel Justicier de Combremont le grand & Holline Marie Guarnies Jugaup agh Inte au S. Chape por Ascat Jacob Ballis Cuarmer, Marie Gillian Anne fly le 29 - Noust s 680 re françois file de francois ne de Micore ingano Grand a sti pute au S. Bape par 10 illard le Conte francois. Summe donumetrat M with Buchier Pers DAO

1680 août 22 et septembre 5.- Registre des baptêmes de Combremont-le-Grand (ACV, Eb 29/2)



NOUS L'ADVOYER, PETIT ET GRAND CONSEILS de la Ville & République de BERNE, assurons par les présentes tous

Nos chers & fidelles Citoyens & Sujets de Notre gracieuse bienveillance, & leur faisons savoir:

Que Nous ayant été rapporté combien peut être préjudiciable pour Nos pays, & principalement pour les Communes qui y sont intéressées, la disposition de la Loi KIII de la III^{me} partie du Code Consistorial de 1787, page 70, par le préscrit de laquelle ,, tout ,, étranger, qui déclareroit vouloir épouser une fille ou veuve enceinte de lui, a le choix de quitter le pays avec sa femme, après la bé, nédiction du mariage, ou d'y demeurer en promettant sous caution de s'y pourvoir d'une bourgeoisse dans le terme de six mois; "

A ces causes, Nous avons trouvé bon & résolu de changer entiérement le contenu de cette disposition particuliere, avec celle de Notre Décrêt du 29 Mars 1786, relatif au même objet, & d'ordonner qu'il soit permis, comme du passé, à tout garçon ou veus étranger d'épouser une fille ou veuve enceinte de lui, & qu'il y soit même obligé selon les circonstances & la nature du cas; mais qu'en même tems, au lieu du terme de six mois accordé par Notre sussition d'une bourgeoisse, il lui soit enjoint de quitter aussi-tôt le pays, avec sa semme & les ensans qui seroient déja nés à l'époque du mariage.

Et afin que Notre présente Ordonnance, qui change le préscritide Notre sussitie Loi Consistoriale, puisse parvenir à la connoissance d'un chacun, Nous avons ordonné qu'elle soit imprimée, & qu'il ensoit sait lecture en chaire, dans toutes les églises de Nos Villes & Pays.

Donné dans l'Assemblée de Notre Grand - Conseil Souverain, le 16 Avril 1792.

Chancellerie de Berne.